



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

## Direction départementale des territoires

Service biodiversité eau forêt

### Motivation de la décision

*Objet : Projet d'arrêté relatif à l'exercice de la chasse dans le département de la Lozère pour la saison cynégétique 2014/2015*

En application des dispositions du code de l'environnement dans son livre IV, titre II, relatif à la chasse, notamment ses articles L422-1, L423-1, L423-2, L424-1, L424.2 , L424-4, L424-12, L425-2, L425-15, R424-1 à R424-8 et R428-17, le présent arrêté préfectoral a pour objet de déterminer l'exercice de la chasse dans le département en précisant :

- la période d'ouverture générale ;
- les périodes d'ouverture spécifiques ;
- les limitations de jours de chasse ;
- les modalités de gestion et de protection des espèces ;
- les modalités de chasse des espèces migratrices ;
- les clauses relatives à la vente du gibier.